

Date : 28/11/12

L'Institut de la Protection Sociale remet son premier Livre Blanc consacré aux chefs d'entreprises et aux libéraux

Par Jean Charles Naimi pour L'AGEFI Actifs

Les premières rencontres de l' **Institut** de la **protection sociale** (**IPS**) se sont tenues le 27 novembre 2012 à Paris. A cette occasion, les membres de l'Institut, présidé par le gérant de **Factorielles** , Brunon **Chrétien** , ont exposé les 11 propositions de leur Livre Blanc consacré à l'amélioration et simplification de la **protection sociale** des chefs d' **entreprises** et des libéraux.

Les contributeurs de ce premier ouvrage collectif de l' **IPS** ont souhaité apporter aux pouvoirs publics un éclairage à la fois concret et simple, mais aussi réaliste au regard de la situation budgétaire actuelle. « Dans le contexte financier actuel, la plupart des 11 propositions du livre blanc n'entraînent aucun coût pour les finances publiques », tient à préciser Bruno Chrétien. . Les 11 propositions sont les suivantes :

- 1) Faire des régimes des TNS les laboratoires de la protection sociale de demain
- 2) Instituer une clause anti-abus pour la rémunération des dirigeants
- 3) Laisser le choix du statut social aux dirigeants de SAS et de SA
- 4) Clarifier l'assiette de calcul de la déduction fiscale Madelin pour les gérants majoritaires
- 5) Clarifier les règles pour sécuriser les prestations.
- 6) Refondre les assiettes minimales de cotisations et de prestations
- 7) Admettre la sortie en capital décès en Madelin
- 8) Repenser pour le TNS ce qui relève de l'assurance et de la solidarité
- 9) Unifier les dispositifs de rachat de trimestres pour les TNS
- 10) Simplifier réellement le calcul et l'encaissement des cotisations TNS
- 11) Supprimer la Déclaration commune de revenu

Ces 11 propositions sont détaillées dans le Livre Blanc ci-joint.

Évaluation du site

Le site du magazine financier L'AGEFI diffuse l'actualité économique.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 148

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine